



Facturation des heures de conduites jamais effectuees

Par **melodie**, le **11/03/2011** à **16:18**

bonjour, je suis inscrite dans une auto-ecole en campagne de le 20mars 2010. tout ce passé bien jusqu'à ce que j'obtienne mon code.apres obtention du code j'ai commencé mes heures de conduite mais la monitrice arrivé en retard ou venait pas du tout et elle me disait que c'est moi qui n'etait pas presente.Il lui arrivait aussi pendant mes heures de conduite qu'elle fasse ses courses ou sinon elle allait aussi à l'institut de beauté et pendant ce temps elle nous laissait dans la voiture et on devait lire le livre de la voiture.Quand on conduisait il lui arrivait de telephoner ou d'envoyer des messages.ensuite j'ai passé l'examen et je l'ai raté.elle m'a donné une facture comme quoi j'avais refait 5h de conduite en plus que je n'ai pa fait et j'ai du les payer alors que j'ai une preuve qui prouve que je n'ai pas fait d'heures en plus.ensuite elle m'a appelé plusieurs fois pour repasser l'examen et je lui ai dit que je ne pouvais pas prendre plus de 1h de conduite et elle a refusé elle m'a clairement dit tu prendras ton dossier et t'ira ailleurs.donc je lui ai envoyé une lettre recommandé pour les heures qu'elle m'a facturé sauf qu'elle n'a jamais été cherché le courrier du coup retour à l'envoyeur.et je ne suis pas la seul à qui cela est arrivé.elle a facturé 2h de conduite à des amis soit disant qu'ils n'etaient pas là alors que la monitrice leur ai passé sous le nez.elle peu nous faire conduire une tres belle voiture mais bon si elle arnaque les gens c'est facile.on m'a dit d'appeler la defense des consommateurs mais je ne trouve pas le numero.si quelqu'un peut m'aider svp

Par **fra**, le **24/03/2011** à **17:50**

Bonsoir,

Si vous avez les preuves irréfutables (courriers ou témoignages) de ce que vous avancez, vous devriez écrire en recommandé à l'Hôtel du Département (demandez le service compétent) qui gère les autorisations administratives délivrées aux auto-écoles en vue de l'exercice de leurs activités, pour vous plaindre du traitement qui vous a été infligé et qui est tout à fait anormal.

Par **melodie**, le **29/03/2011** à **14:46**

bonjour

j'avais pris en photo le livret où elle écrivait mes heures de conduite réellement faites et je connais du monde à qui elle a fait la même chose mais juste pour 2h de conduite.